



## Alise Sainte-Reine: étude préalable à une opération « Cœurs de villages Plus »

**Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Alise-Sainte-Reine**

**Contact agence URBAN/IS Dijon : Marion COCHET – Tél : 03 85 93 27 29**

**Durée de la mission : 8 mois (avril 2009 – décembre 2009)**

**Coût de la mission : 10 990 € HT**

### Problématique

Accrochée au site remarquable qui vit la défaite de Vercingétorix, Alise Sainte-Reine enregistre une démographie stable, avec une légère tendance au vieillissement de sa population.

La morphologie du site rend l'implantation urbaine difficile : importants dénivelés, sols meubles, étalement du linéaire bâti... Parallèlement à ce contexte naturel, la réglementation institutionnelle imprime d'autres contraintes, puisque le village est classé site naturel classé et protégé.

Alise Sainte-Reine dispose en outre d'atouts indéniables que la réalisation de l'aménagement du Grand Site rendent encore plus prégnants : organiser une offre locative, aménager et apporter de la qualité dans les traitements paysagers des espaces extérieurs, encourager le développement d'une offre commerciale mesurée, moderniser les équipements et les services communaux... autant de projets que la commune souhaite engager concomitamment au programme du Grand Site.

### Résultats

La première phase de diagnostic a permis de mettre en évidence la qualité architecturale et patrimoniale du village, dont le développement est fortement contraint à la fois par son inscription topographique et par son statut de site naturel.

L'opportunité de développement est apportée par la mise en œuvre du programme Muséoparc Alésia, porté par le Conseil Général de Côte d'Or, que l'opération « Cœur de Village Plus » va accompagner sur les points suivants :

- Calibrer les fonctions d'accueil et de services de la commune : réaménagement de la mairie (locaux institutionnels et création de 3 logements locatifs), aménagement de commerces et services (création d'une agence postale et d'une boulangerie), réhabilitation du musée du Chanoine Kir;
- Traiter et valoriser les polarités du villages : places (place de la mairie, de la Chapelle, de la maison Jouard...), patrimoine marquant;
- Créer un parcours découverte du village grâce à la mise en valeur du petit patrimoine historique (puits, croix, calvaires, statues, porches...) et créer un fonds façades;
- Repenser le plan de circulation et de stationnement, fortement contraints par le projet Grand Site : voies réservées au riverain, circulation à sens unique, aménagement d'aires de stationnement pour les touristes...

